

MINISTÈRE
DES ARMÉES

INFO SOLDE



NOVEMBRE 2017

Pour toute question sur votre solde,
contactez la cellule solde assistance :

Par téléphone : **0800 00 69 50**

Par mail : **solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr**

Quand seront versées les soldes de décembre et de janvier ?

- Comme chaque année, le versement de votre solde de décembre est avancé au 16 décembre.
- Le versement de la solde de janvier se fera à échéance normale, au 25 janvier.

Soyez attentifs dans la gestion de votre budget compte tenu du délai entre les deux versements !

À quelles périodes seront reprises les fractions de solde perçues en OPEX/RTE ?

En raison de l'avancement des dates de clôture des soldes de novembre et de décembre :

1. Une fraction de la solde perçue jusqu'au 31 octobre sera reprise sur la solde de décembre.
2. Les fractions de la solde perçues en novembre et décembre seront reprises sur la solde de février.
3. Il n'y aura pas de reprise de fractions en janvier 2018.

Attention : si le retour d'OPEX/RTE intervient en janvier, cette reprise s'effectuera sur une solde «métropole». Anticipez-le dans la gestion de votre budget personnel.

«Retrouvez chaque mois toutes les informations relatives à votre solde»

INFOS IMPORTANTES

Anomalie dans le précompte de la mutuelle

Une absence de prise en compte des subventions ministérielles (15%) a engendré un trop prélevé de précompte Unéo sur la solde de novembre : entre +5 et +11 euros selon le taux de cotisation. Ce trop prélevé fera l'objet d'un remboursement direct par Unéo aux intéressés. Le précompte sur la solde de décembre s'effectuera avec les taux normaux de cotisation.

Espace numérique sécurisé de l'agent public : ensap.gouv.fr

L'accès à l'ENSAP est ouvert depuis le 2 octobre 2017 à l'ensemble du personnel militaire d'active (hors CGA et DGA). Tutoriels en ligne sur Intradef : portailsga.intradef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/mon-dossier-individuel

Un guide pour bien comprendre votre solde

Le guide de la solde a été conçu avec les représentants des militaires et de leurs conjoints siégeant au sein du Groupe utilisateurs solde. Vous pouvez le télécharger sur Intradef : portailsga.intradef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/ma-solde (rubrique «Publications»)

Où trouver l'information ?

Pour toute question relative à votre solde, vous pouvez vous adresser à tout moment à :

1. Votre correspondant RH de proximité
2. La cellule solde assistance - numéro vert : **0800 00 69 50**
3. La boîte mail de la cellule solde assistance : **solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr**

INTRADEF

SGA Connect > portailsga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/ma-solde
DRHAT > portail-drhat.intradef.gouv.fr/DRHAT/solde-et-pension/actualites/l-actualite-solde
Marine > portail-rh-marine.intradef.gouv.fr/index.php/solde-indemnite
Air > portail-drhaa.intradef.gouv.fr/index.php/remuneration-et-indemnisation

INTERNET

www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde

INFO SOLDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

ARMÉE DE TERRE
ARMÉE DE L'AIR
MARINE NATIONALE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES